

Paris, le 8 septembre 2011

**COMMUNIQUE**

**Projet de partenariat stratégique entre le Groupe  
CANAL+ et les télévisions du Groupe Bolloré**

*Les Groupes Bolloré et CANAL+ annoncent un projet de partenariat stratégique autour des chaînes gratuites de Bolloré. Ce projet d'accord prévoit une prise de participation de 60 % par le Groupe CANAL+ dans l'activité de télévision du Groupe Bolloré qui comprend les chaînes Direct 8 et Direct Star. Cette prise de participation serait rémunérée en actions Vivendi. La valorisation des actifs prise à 100% serait de 465 millions d'euros maximum.*

*Groupe CANAL+ prendrait la direction opérationnelle des deux chaînes et de leur régie publicitaire.*

*Pour le Groupe Bolloré, cet accord permettrait d'adosser son activité de télévision à l'un des principaux groupes audiovisuels européens et de donner un nouvel essor aux deux chaînes qui rencontrent déjà un grand succès sur la TNT.*

*Au-delà d'une opportunité naturelle de diversification, ce partenariat s'inscrit au cœur de la stratégie de croissance en France du Groupe CANAL+, qui vise à proposer durablement à ses téléspectateurs et abonnés des contenus de très grande qualité, dans un univers concurrentiel de plus en plus intense.*

*Leader de la télévision payante en France, le Groupe CANAL+ souhaite en effet se renforcer de manière complémentaire dans la télévision gratuite. Cette présence élargie comprenant payant et gratuit doit notamment permettre au Groupe CANAL+ d'étendre sa présence sur l'ensemble des fenêtres d'exploitation des œuvres audiovisuelles et ainsi d'assurer de façon pérenne un financement de premier ordre au service des contenus.*

*Ce projet fait l'objet d'une consultation des instances représentatives du personnel et sera soumis à l'approbation des autorités compétentes.*

*Bertrand Meheut : « Ce partenariat vise à préparer le Groupe CANAL+ à l'arrivée dans le secteur de la télévision de nouveaux opérateurs comme Apple, Netflix, Google... Dans un contexte où ces acteurs globaux disposent d'énormes moyens, et où le consommateur est confronté à une profusion de choix, cette entrée dans la télévision gratuite permettra de renforcer notre capacité à produire des contenus distinctifs et nourrir notre ligne éditoriale avec des programmes de grande qualité en s'appuyant sur toutes les fenêtres d'exploitation de ces programmes. »*

*Yannick Bolloré : « Ce projet constitue une formidable opportunité pour Direct 8, Direct Star et leurs collaborateurs. Après un parcours sans faute au cours de ces dernières années qui a vu l'émergence du premier opérateur indépendant de télévision en France, ce rapprochement permettrait à nos chaînes de continuer à connaître de nouveaux succès dans ce secteur en pleine mutation avec l'avènement du tout numérique et l'arrivée de nouveaux opérateurs ».*

*NB : Des informations sur les données techniques de ce projet d'opération sont disponibles sur le site de Vivendi ([www.vivendi.com](http://www.vivendi.com)).*

**Direction de la Communication**  
**Groupe CANAL+**  
Laurence Gallot 01 71 35 02 22  
Antoine Banet-Rivet 01 71 35 00 26

**DGM Conseil**  
01 40 70 94 26